



INFORMATION AUX RIVERAINS ET COMMERCANTS

Traité par : A. Despotovic
Réf. : Annonce_revêtements_finaux_2024-04-18.docx

Pully, le 18 avril 2024

Chantier communal à la rue de la Poste et à l'av. Samson Reymondin Travaux de pose du revêtement final

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Ville de Pully, par l'intermédiaire des entreprises AGV Toni SA et Frutiger SA, va réaliser la pose du revêtement final sur l'ensemble du périmètre des travaux, laquelle engendrera des perturbations conformément aux indications figurant sur les plans ci-dessous. Nous vous recommandons de porter une attention particulière aux périodes pendant lesquelles les accès en véhicule (voitures et motos) à votre immeuble seront bloqués.

Jeudi 2 mai 2024 - Trottoir Nord de l'av. Samson Reymondin

Du jeudi 2 mai dès 07h00 jusqu'au vendredi 3 mai à 08h00, votre domicile/commerce ne sera plus accessible en voiture/moto (ni entrée ni sortie). Dès lors, nous vous prions de bien vouloir déplacer votre véhicule avant jeudi matin 07h00. Les accès piétons seront garantis en tout temps.



Vendredi 3 mai 2024 - Trottoir Sud de l'av. Samson Reymondin

Du vendredi 3 mai dès 07h00 jusqu'au samedi 4 mai à 08h00, votre domicile ne sera plus accessible en voiture/moto (ni entrée ni sortie). Dès lors, nous vous prions de bien vouloir déplacer votre véhicule avant vendredi matin 07h00. Les accès piétons seront garantis en tout temps.



Mercredi 8 mai 2024 - Pose du revêtement final sur la chaussée depuis le giratoire de l'av. de Lavaux jusqu'à celui de la Gare

La rue de la Poste et l'av. Samson Reymondin seront entièrement fermées à la circulation du mercredi 8 mai dès 07h00 jusqu'au jeudi matin à 08h00. Durant cette période, votre domicile/commerce ne sera plus accessible en voiture/moto (ni entrée ni sortie). Dès lors, nous vous prions de bien vouloir déplacer votre véhicule avant mercredi matin 07h00. Les accès piétons seront garantis en tout temps.



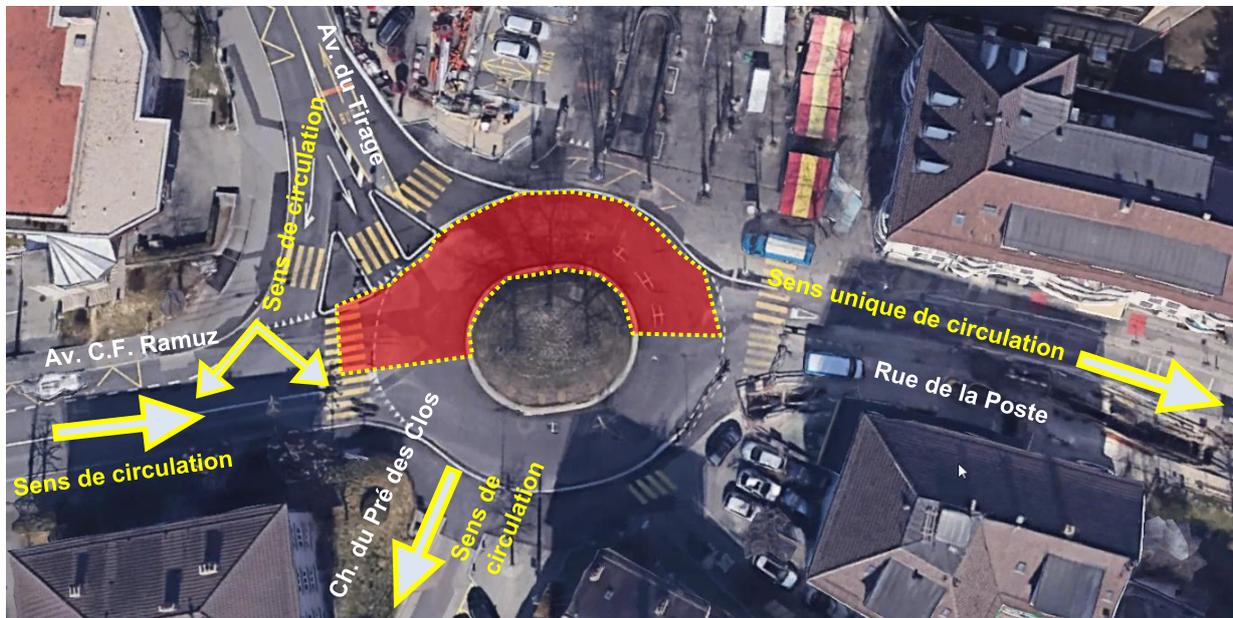
Du lundi 29 avril au jeudi matin 9 mai 2024 – Stationnement au centre-ville et transit par le ch. des Vignes

Les places de stationnement situées sur la rue de la Poste et l'av. Samson Reymondin ainsi que celles du parking Pré-de-la-Cure ne seront pas disponibles. La pose du revêtement final sur le ledit parking aura lieu le mardi 7 mai 2024.

Le transit depuis l'av. Samson Reymondin sur le ch. des Vignes sera fermé à la circulation. Durant cette période, la partie ouverte du ch. des Vignes sera toutefois accessible en contresens depuis la rte de Vevey.

Du lundi 13 au mardi 14 mai 2024 - Intervention sur la partie Nord du giratoire de la Gare

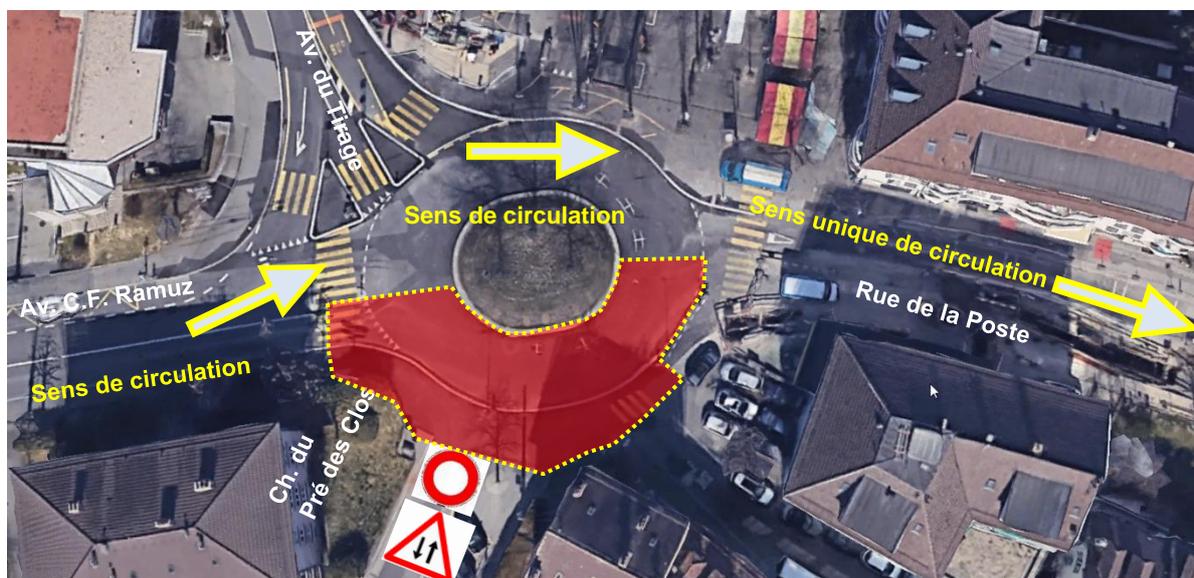
La Partie Nord du giratoire sera fermée pour effectuer les travaux préparatoires ainsi que la pose du revêtement final sur la chaussée. Durant cette période, la rue de la Poste et l'av. Samson Reymondin seront en sens unique en direction de Lutry. Le parking de la Gare et l'accès au parking souterrain de la Migros depuis le giratoire seront fermés. Les places de stationnement situées sur la rue de la Poste et l'av. Samson Reymondin seront à disposition et les accès piétons garantis en tout temps.



Du mercredi 15 au jeudi 16 mai 2024 - Intervention sur la partie Sud du giratoire de la Gare

La partie Sud du giratoire sera fermée pour effectuer les travaux préparatoires ainsi que la pose du revêtement final sur la chaussée. Durant cette période, la rue de la Poste et l'av. Samson Reymondin seront en sens unique en direction de Lutry. Le transit par le ch. du Pré des Clos depuis le giratoire sera fermé à la circulation durant cette période.

Le parking de la Gare et l'accès au parking souterrain de la Migros seront réouverts et les places de stationnement situées sur la rue de la Poste et l'av. de Samson Reymondin seront à disposition. Les accès piétons seront garantis en tout temps.



Nous portons à votre attention que la planification présentée ci-dessus est fortement dépendante des conditions météorologiques.

Toutes les informations relatives à la circulation sont également disponibles sur le site Internet de la Ville de Pully, sous la rubrique « Chantiers/Travaux ».

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place par le Sgtn M. Haari de Police Est Lausanne (☎ 021 721 33 11), ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. A. Despotovic (☎ 021 721 34 26).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels